



Problème avec diac recouvrement

Par **patricia69**, le **24/03/2011** à **08:40**

Bonjour,

ma mère a souscrit un prêt DIAC pour l'achat d'un véhicule, je suis co-emprunteuse. Suite à des impayés, nous nous sommes retrouvées à l'huissier, diac m'a sommé de restituer le véhicule ce que j'ai fait, et à ma mère de tout payer (voiture+frais huissier, justice)
Y a-t-il un recours pour se faire rembourser le véhicule?
De plus, DIAC est injoignable, sur des courriers, il est indiqué "espace client" aller sur notre site, j'y suis allée mais aucun moyen d'y accéder, j'ai demandé à l'huissier de me faire parvenir une copie du détail des sommes dues et réglées, mais je n'ai jamais eu de réponse, seul un courrier de DIAC très tardif (2 mois) après, avec un solde au 31/12/2010,
Merci pour vos prochaines réponses

Par **mimi493**, le **24/03/2011** à **23:43**

[citation]Y a-t-il un recours pour se faire rembourser le véhicule? [/citation]pour quel motif ?